

## Guide à l'attention des étudiants de Master

Afin de rédiger correctement un mémoire de master, ou tout autre écrit, les enseignants du département Arts ont confectionné un petit guide, résumé des règles en usage à l'Imprimerie nationale. Pour le doctorat, chacun est prié de se référer directement au Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie Nationale [Paris, Imprimerie nationale, 2002. 196 p.].

### **PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES TEXTES**

- Les textes sont à livrer en fichier Word, Times New Roman, 12, interligne 1,5.
- Les niveaux des titres et sous-titres doivent être bien distingués :
  - les titres de grandes parties en corps égal à celui du texte et en gras ;
  - les sous-titres niveau 1 : dans le corps du texte en italiques ;Accentuer les capitales mais ne pas en abuser : utiliser des capitales juste pour les noms propres et bien sûr les débuts de phrase.
- Pour mettre en évidence un mot ou groupe de mots, utiliser l'italique plutôt que le gras.
- Les sigles sont indiqués sans points. Ils doivent être développés la première fois où ils apparaissent dans le texte. Ils sont soit écrits en majuscule (ex. : RATP, CNRS). En revanche les acronymes (ceux qui se prononcent aisément comme Unesco ou Afnor par ex.) s'écrivent en minuscule avec une majuscule initiale. Les sigles de moins de 4 lettres s'ont systématiquement en majuscule (ex. : ONU, PDG).
- Les titres (de livres, de films, d'œuvre...) et les mots en langue étrangère doivent être écrits en italique.

### **LA PONCTUATION**

- Ne pas mettre d'espace avant la virgule et le point.
- Le point-virgule, le point d'exclamation, les deux-points et les guillemets sont précédés d'un espace insécable et suivis d'un espace.
- Les points de suspension : se collent au mot qui les précède et se séparent du mot qui les suit par le blanc normal de la ligne.

### **LES CITATIONS**

- Elles se font en Times New Roman, 12, et sont encadrées par des guillemets français.
- Lorsqu'une citation en inclut une autre, la citation intérieure doit être signalée par des guillemets anglais.
- On ne met jamais pour une citation des guillemets et de l'italique, sauf pour des citations en langue étrangère.

### **LES NOTES DE LA BIBLIOGRAPHIE**

- Les références doivent être indiquées dans une note et dans la bibliographie mais ne font pas l'objet d'un appel dans le texte entre parenthèses (Ex. Smithson, 1967).
- Les appels de notes figurent dans le texte en exposant et en numérotation continue. Les notes sont placées en bas de la page concernée.
- Dans la liste bibliographique, les références sont présentées par ordre alphabétique.
- Les abréviations suivantes sont en italique : *ibid.*, *op. cit.*, *cf.*
- Pour mentionner page 26 et suivantes, écrire : p. 26 *sq.*

### **RÉDACTION DES NOTES ET BIBLIOGRAPHIES**

- Les notes et les bibliographies sont rédigées de la façon suivante (une virgule sépare chacun des éléments) :
  - Nom, prénom en entier, *titre en italique*, ville, éditeur, collection (coll. « XXXX »), année, page et autres informations.  
Ex. : Curtius, Ernst Robert, *La Littérature européenne et le Moyen-Âge latin*, Paris, PUF, coll. « Agora », 1956, vol. 1.
- Dans le cas où la référence concerne un article au sein d'un ouvrage collectif, mettre entre guillemets le titre de l'article, et en italique le titre du livre :

- Nom, prénom en entier, titre d'article entre guillemets, dans + nom, prénom auteur, *titre en italique de l'ouvrage*, ville, éditeur, collection (coll. « XXX »), année, page et autres informations.  
Ex. : Venturi Ferriolo, Massimo, « Le jardin et la mémoire », dans Mosser, Monique et Nys, Philippe (dir.), *La Jardin, art et lieu de mémoire*, Paris, Les Éditions de l'Imprimeur, coll. « Jardins et Paysages », 1995, p. 207-228.
- Dans le cas où la référence est un article au sein d'une revue, mettre entre guillemets le titre de l'article, et en italique le titre de la revue :
  - Nom, prénom en entier, titre d'article entre guillemets, *titre en italique de la revue*, numéro (n° XX), mois/année, page.  
Ex. : Picon, Antoine, « Ornement et subjectivité, de la tradition vitruvienne à l'âge numérique », *Le Visiteur*, n° 17, novembre 2011, p. 65.
- Exemple de première occurrence :
  - Assunto, Rosario, Retour au jardin. Essais pour une philosophie de la nature, 1976-1987, textes réunis, traduits de l'italien et présentés par Hervé Brunon, Paris-Besançon, Les Éditions de l'Imprimeur, coll. « Jardins et Paysages », 2003.
- Pour les occurrences ultérieures :
  - utiliser *op.cit.* pour désigner un ouvrage cité en note plus haut dans le texte : en italique et précédé du nom de l'auteur et du titre de l'ouvrage.  
Ex. : Assunto, Rosario, *Retour au jardin. Essais pour une philosophie de la nature, 1976-1987, op. cit.*, p. 36.
  - utiliser *ibid.* qui renvoie aux mêmes références que la note qui précède immédiatement, en italique et simplement suivi du numéro de page.  
Ex. : *Ibid.*, p. 45
- Si plusieurs éditions d'un même ouvrage sont citées :
  - Nom, prénom en entier, titre en italique de l'ouvrage (éventuellement date de l'édition originale), ville, éditeur de la première édition française, année, page et autres informations ; date, éditeur de l'édition consultée, année, pages et autres informations.  
Ex. : Weber, Max, *Le Savant et le Politique* (1919), Paris, Plon, 1959 ; Paris, UGE, 1963, p. 206 sq.

## LES IMAGES

- Les images doivent être placées et légendées dans les chapitres concernés du mémoire
- format minimum : 800 x 600 pixels  
format optimum : 2 048 x 1 520 pixels  
Si elles sont plus grosses, elles devront être traitées et réduites. En revanche, si elles sont plus petites que le format minimum indiqué, elles ne pourront pas être utilisées.
- Fournir les légendes (brèves) et la liste des sources dans une partie intitulée « Crédits des illustrations ».